

## Ecole Doctorale IAEM Lorraine

Compte rendu de la réunion du conseil du 5 mai 2022

Salle des actes (FST) et visio-conférence (avec TEAMS) de 9h à 12h00

**Présents (statutaires) :** François CHAROY, Emmanuel JEANDEL, Philippe POURE, Souad BOUTAGUERMOUCHET, Aurore TRANCHINA, Éric LEVRAT, Frédéric ROBERT, Patricia VENTURIN représentant Bruno LEVY, Pierre-Antoine RAULT, Rémi DORGET, David ZHENG-XU, Olivier LINDAMULAGE (visio Teams), Rezak AYAD (visio Teams).

**Présents (invités) :** Anne GEGOUT-PETIT (Dir. IECL), Kondo ADJALLAH représentant Imed KACEM (Dir. LCOMS), Marine MINIER représentant Jean-Yves MARION (Dir. Loria), Patrick SCHWEITZER représentant Thierry BELMONTE (Dir. IJL), Cédric PRADALIER représentant Jean-Paul SALVESTRINI (Dir. Georgia Tech), Didier WOLF (Dir. CRAN)

### Procuration :

Philippe POURE pour Melika HINAJE  
Frédéric ROBERT pour Victor NISTOR  
Eric LEVRAT pour Nathalie SAUER  
François CHAROY pour Dominique DALOZ

### Ordre du jour

- Bilan 2021 de l'ED IAEM
- Proposition de remplacement de Benoît Marchand en tant que personnalité extérieure, membre du Conseil
- Approbation du règlement intérieur et du vade-mecum de l'ED
- Approbation du document d'auto-évaluation rédigé à la demande de l'Hcéres (format et contenu)
- Temps de parole donné aux élus doctorants
- Calendrier des deux prochaines réunions (prix de thèse et contrats doctoraux)
- Accessibilité d'ADUM par les responsables de Commission de mention
- Questions diverses

Documents mis à disposition : CV de Manuel Fendler ; Référentiel Hcéres de rédaction du document d'auto-évaluation : vague B et vague C ; Document d'auto-évaluation ; Règlement intérieur et vade-mecum, Historique des demandes de l'Université en matière de rédaction.

---



## 1. Bilan 2021 de l'ED IAEM

Point sur les effectifs actuels

EFFECTIFS des inscrits en 2021-2022 au 4 mai 2022							
	Info	Auto	Maths	GE	SE	SA	TOTAL
<b>1A</b>	40	31	11	4	1	1	<b>88</b>
<b>2A</b>	43	28	9	4	4	0	<b>88</b>
<b>3A</b>	45	23	14	6	2	0	<b>90</b>
<b>4A</b>	31	12	8	2	5	0	<b>58</b>
<b>5A</b>	6	3	1	0	0	0	<b>10</b>
<b>6A</b>	1	0	0	0	0	1	<b>2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>166</b>	<b>97</b>	<b>43</b>	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>356</b>

On observe une stabilité des effectifs globaux par rapport à l'année précédente. Le nombre de doctorants inscrits en mention informatique a cependant augmenté.

Données issues de l'enquête du ministère « Système d'Information de la Recherche et des Ecoles Doctorales) SIREDO ».

### Répartition des effectifs

	Année civile 2021		Année Universitaire 2021-2022			
	# de soutenances		# de 1ère inscription		# total d'inscription	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
U. Lorraine	63	22	57	24	265	81
CentraleSupélec	0	0	2	0	2	1
<b>Total</b>	<b>63 (74%)</b>	<b>22 (26%)</b>	<b>59 (71%)</b>	<b>24 (29%)</b>	<b>267 (77%)</b>	<b>82 (23%)</b>
	85		83		349	



### Nature des financements

Université de Lorraine	# de 1ère inscription en 2021-2022	
	Hommes	Femmes
Dotation des EPSCP	22	6
Dotation des EPST	4	3
Programme spécifique handicap	0	0
Ministère des Affaires Etrangères (dont Campus France, Eiffel, ambassades)	1	0
Autres ministères	2	0
Collectivités territoriales (dont financements régionaux)	4	1
ANR	8	5
CIFRE	10	2
Partenariat de recherche	2	0
ERC	0	0
Erasmus	0	1
Gouvernements étrangers Europe	0	2
Gouvernements étrangers hors Europe	5	4
Activité rémunérée autre que la préparation de la thèse	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>59</b>	<b>24</b>

### Durée des thèses (par domaine scientifique)

Durée des thèses (valeur en mois)	< 40	40 à 52	52 à 72	> 72	Total
1. Mathématiques et leurs interactions	4	7	1	1	13
8. Sciences pour l'ingénieur	1	5	1	0	7
9. Sciences et technologies de l'information et la communication	25	29	11	0	65
Nombre de thèses soutenues	30	41	13	1	85

### Bilan des thèses soutenues (par unité de recherche)

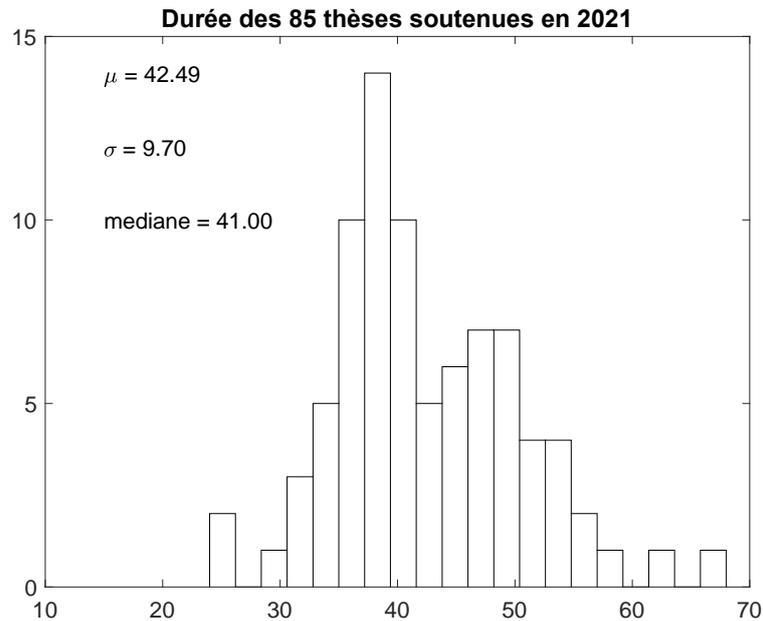
Loria	CRAN	IECL	GREEN	LGIPM	LCOMS	IADI	IJL	LCFC	G-Tech	MAP
37	13	13	7	6	3	2	1	1	1	1

### Bilan des thèses soutenues (par spécialité)

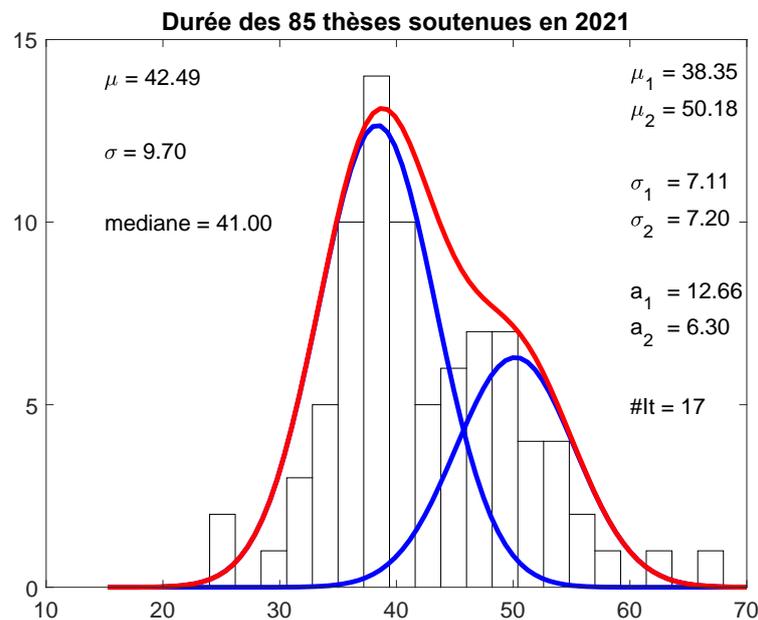
Info	Auto	Maths	Génie élec	Syst électr	Sci archi	Total
38	23	13	7	3	1	<b>85</b>
45%	27%	15%	8%	4%	1%	100%

### Histogramme des durées de thèse



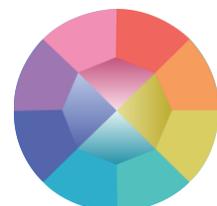


Durée de thèse trop élevée avec une dispersion très importante. On observe la bimodalité déjà constatée antérieurement.



Soit les thèses se déroulent en 3 ans et 2 mois soit en 4ans et 2 mois. Cela est sans doute dû au mode de financement en année dérogatoire (fréquemment des contrats d'ATER) qui incite les doctorants, une fois la première échéance dépassée à utiliser complètement l'année supplémentaire pendant laquelle ils sont financés.

***Disparités des durées de thèse (sur le contrat 2016-2021 – 452 thèses)***



La durée moyenne des thèses est de 41,7 mois avec, cependant, des disparités importantes entre mentions et unités de recherche. La médiane se situe exactement à 40 mois.

*Par mention*

	INFO	AUTO	MATHS	GE	SE	SA	MOYENNE
Durée	41,9	39,6	44,5	43,8	40,0	47,0	41,7
Effectif	189	139	60	36	23	5	452

Si l'on compare ces valeurs à celles du contrat précédent, la durée des thèses en mention « automatique » a diminué et elle est désormais très satisfaisante, celle de la mention « informatique » est constante mais reste trop importante et celle des thèses en mention « mathématiques » s'est accrue de plus de deux mois ; cela peut constituer un point de vigilance.

*Par unité de recherche*

	Loria	CRAN	IECL	GREEN	LGIPM	LCOMS
Durée	41,9	38,8	44,8	43,4	38,9	40,9
Effectif	172	97	57	35	31	23
	IJL	IADI	G-Tech	MAP	LCFC	Moyenne
Durée	41,7	45,4	43,8	47,0	45,3	41,7
Effectif	13	10	6	5	3	452

On retrouve les résultats précédents, les deux unités de recherche au sein desquelles se déroule la majorité des thèses en mention « automatique », le CRAN et le LGIPM ont nettement diminué la durée moyenne des thèses soutenues en leur sein.

**Bilan des abandons**

Le nombre d'abandons en 2020 avait été exceptionnellement élevé avec 15 abandons. Malheureusement, le bilan 2021 n'est pas plus favorable et l'on décompte 12 abandons. Il est très difficile d'évaluer l'impact réel de la crise sanitaire due au COVID19 sur ces abandons.

*Par années d'inscription*

1A	2A	3A	4A
2	4	2	4

On observe malheureusement des abandons en 3A et 4A ce qui est pénalisant aussi bien pour les doctorants que pour leurs encadrants.

*Par unité de recherche*



CRAN	Loria	IECL	LGIPM	LCOMS	GREEN	IADI
4	3	1	1	1	1	1

Un nombre d'abandon anormalement élevé s'est produit au sein du CRAN. Chaque situation individuelle a été examinée et il est difficile de tirer des enseignements permettant de prévenir ces abandons.

### **Bilan ACT et HdR**

Didier Maquin rappelle que la gestion des ACT (Autorisation à Diriger des Thèses) et des HdR (Habilitation à diriger des Recherches) est de la responsabilité du Conseil Scientifique de l'Université qui a décidé de déléguer l'instruction des dossiers aux écoles doctorales. Concernant les ACT, il rappelle également que le dépôt de la demande doit être effectué au cours de la première année de thèse, qu'une personne ne peut bénéficier de plus de 3 ACT en même temps, ne peut en demander plus de 2 la même année universitaire et que l'UL ne délivre que 5 ACT au maximum à la même personne.

On observe des chiffres extrêmement stables par rapport à l'année précédente puisque les commissions de mention disciplinaire ont instruit 43 dossiers d'ACT (40 en 2020) et 10 dossiers d'HdR (10 en 2020) pour lesquels 7 soutenances se sont déjà déroulées.

### **2. Proposition de remplacement de Benoît Marchand en tant que personnalité extérieure, membre du Conseil**

Benoît Marchand a quitté le CEA Tech pour rejoindre ArcelorMittal. Monsieur Pierre-Jean Kraut étant déjà en poste au sein d'ArcelorMittal, il n'était pas correct d'avoir deux membres extérieurs au sein du Conseil issus du même groupe industriel. Après discussion avec les parties, Monsieur Benoît Marchand quitte donc ses responsabilités au sein du Conseil. Didier Maquin a pris contact avec Monsieur Manuel Fendler qui souhaite présenter sa candidature.

Didier MAQUIN présente le CV de M. Manuel Fendler.

Manuel Fendler est Directeur de Recherche au CEA, responsable de la plateforme Mécatronique pour l'Amélioration des Produits et des Procédés, MAPP au sein du CEA Tech Grand Est à Metz, il est titulaire, depuis 2012, d'une HdR de l'Université Grenoble Alpes.

Résultat : vote favorable à l'unanimité (17 oui / 17 votants)

### **3. Approbation du règlement intérieur et du vade-mecum de l'ED**



Après avoir rappelé l'historique du projet de rédaction du règlement intérieur (la 1ère évocation de ce document remonte à la réunion du conseil du 22 juin 2020), Didier MAQUIN présente succinctement le règlement intérieur rédigé par la Direction des Affaires Juridiques et le vade-mecum qui décrit les règles de fonctionnement de l'École Doctorale IAEM.

Résultat : vote favorable à l'unanimité (17 oui / 17 votants)

#### **4. Approbation du document d'auto-évaluation rédigé à la demande de l'Hcéres (format et contenu)**

Didier Maquin rappelle l'évolution des différents calendriers de rédaction et de dépôt des documents d'auto-évaluation demandé par l'Hcéres auprès de l'université. Il indique s'être conformé aux consignes du vice-président du conseil scientifique et avoir déposé la version finalisée du dossier bilan rédigé au format de la vague B au début du mois de juillet 2021.

L'Hcéres a publié le nouveau référentiel de la vague C, très différent du précédent, en novembre 2021. Les discussions avec Lynne Franjié, directrice du département d'évaluation des formations n'ont pas permis de trouver un compromis sur le format à utiliser pour la remise du rapport. Des discussions entre directeurs d'écoles doctorales puis avec Clotilde Boulanger ont conduit à la décision collective consistant à conserver le rapport (partie rédactionnelle) au format de la vague B avec renvoi vers les références de la vague C et fourniture des données quantitatives (fichier Excel) au format de la vague C

Didier Maquin sollicite le soutien du Conseil dans cette démarche et soumet au vote l'insertion du paragraphe suivant en avant-propos du rapport d'auto-évaluation :

« Ce rapport d'auto-évaluation portant sur la période d'observation 2016-2021 et au format du référentiel de la vague B a été, en grande partie, rédigé au cours du premier trimestre 2021 en suivant les consignes données par l'Université de Lorraine. Il a été déposé en version finale début juillet 2021. L'Hcéres a publié le référentiel de la vague C début novembre 2021. Le rapport a été amendé de façon à prendre en compte l'année 2021. Par un vote en date du 05/05/2022 le Conseil de l'École Doctorale a décidé que le rapport ne serait pas rédigé de nouveau selon le référentiel préconisé de la vague C. Afin de faciliter la tâche des évaluateurs, des renvois aux références du référentiel de la vague C sous la forme ( [Dx, Ry, Cz] ) pour Domaine x, Référence y, Critère z ont cependant été insérés dans le document. »

Résultat : vote favorable à l'unanimité (17 oui / 17 votants)

#### **5. Temps de parole donné aux élus doctorants**



Aucune question ou remarque des représentant des doctorants.

## 6. Calendrier des deux prochaines réunions (prix de thèse et contrats doctoraux)

### Prochains conseils :

- 2 juin 2022. Ordre du jour exclusif : prix de thèse établissement
- 23 juin 2022. Principal point à l'ordre du jour : validation des listes de candidatures aux contrats doctoraux d'établissement

## 7. Accessibilité d'ADUM par les responsables de Commission de mention

Proposition de mise en place d'une adresse générique pour chaque commission de mention afin de faciliter le traitement des dossiers (soutenance et inscription) sur Adum.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 11h45.

